



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 49111

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les carences en effectifs de personnel qu'accuse la médecine scolaire dans le département du Pas-de-Calais. Les missions exercées dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire par les médecins et infirmières scolaires ont toujours revêtu une importance particulière. Leur rôle s'avère encore plus déterminant aujourd'hui, s'agissant de prévenir les dangers auxquels sont exposés les enfants et adolescents, tels que la toxicomanie, les suicides, les grossesses, la maltraitance familiale. Or, ces personnels ont beaucoup de difficultés à assumer leurs activités en raison de leur nombre nettement insuffisant et déplorent de ne pouvoir consacrer plus de temps à certains enfants posant problème. Il lui demande en conséquence quelles mesures il compte prendre afin d'améliorer l'encadrement des élèves en personnels de santé, notamment dans le département du Pas-de-Calais.

Texte de la réponse

L'académie de Lille dispose actuellement d'un médecin pour 6 000 élèves, alors qu'au plan national la moyenne est de 1 pour 6 250. En raison de sa situation relativement favorable, elle n'a pas été retenue au nombre des attributaires des dix emplois de médecin créés pour 2000 au budget de l'éducation nationale. Les crédits supplémentaires obtenus dans le cadre de la loi de finances rectificative ont cependant permis de renforcer l'enveloppe de vacations de la médecine scolaire à hauteur d'un équivalent temps plein. Conformément aux règles de déconcentration, le volume de moyens attribués aux deux départements rattachés à l'académie est fixé par le recteur. Ce dernier se tient à la disposition de l'intervenant pour lui donner toutes les informations souhaitées sur le service de médecine scolaire du Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49111

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2000, page 4243

Réponse publiée le : 25 septembre 2000, page 5526